



UCLBP

UNITE DE CONSTRUCTION
DE LOGEMENTS
ET DE BATIMENTS PUBLICS

**ÉVALUATION
DES BESOINS
POST CYCLONE**

MATHEU

DANS LE

SECTEUR LOGEMENT

Novembre 2016

AVERTISSEMENT

L'évaluation des besoins du secteur logement a été préparée par l'Unité de Construction de Logements et de Batiments Publics (UCLBP) et ses partenaires. Le rapport final du secteur a été approuvé par l'Unité de Construction de Logements et de Batiments Publics (UCLBP) et est publié en ligne tel quel, dans sa version non-éditée. Toute divergence avec le rapport global (PDNA) est involontaire.

TABLES DES MATIÈRES

1	RÉSUMÉ	5
2	CONTEXTE	7
	Données de base.....	8
	Typologie des logements.....	11
	Taille et densité des logements.....	11
	Type et mode d'approvisionnement en eau courante et eau potable.....	12
	Accès aux services de base	12
3	EFFETS DE L'OURAGAN	17
4	PRINCIPAUX OBJECTIFS DE RELÈVEMENT ET BESOINS DU SECTEUR	21
5	IMPACT HUMAIN ET SOCIAL DANS LE SECTEUR	25
6	PRIORITÉS DU SECTEUR	27
7	DÉFIS DANS LE SECTEUR	29
8	POLITIQUES SECTORIELLES EXISTANTES ET PROGRAMMES MAJEURS	31
9	STRATÉGIE DE MISE EN ŒUVRE / PLAN D'ACTION	33
10	MÉTHODOLOGIE D'ÉVALUATION DU SECTEUR	39



1

RÉSUMÉ

Dans le courant de la matinée du mardi 4 octobre 2016, l'ouragan Matthew progressant avec des vents soufflant à plus de 230 km/h, a balayé toute la côte Sud-ouest et le Nord-Ouest de la République d'Haïti. Des pertes en vie humaine et des dégâts considérables sur la flore, la faune, le bâti ainsi que sur les infrastructures routières, EPA, portuaires, touristiques, sanitaires et scolaires ont été enregistrés dans les départements du **Sud**, de la **Grande-Anse**, des **Nippes**, du **Sud-Est**, du **Nord-Ouest**, **l'Ouest** et certaines communes des autres départements¹. L'impact de l'ouragan a été catastrophique sur l'ensemble des secteurs et plus particulièrement le secteur du logement. Les derniers chiffres fournis par le MICT (DPC) font état de **175.000,00** personnes sans logement, vivant dans **224 abris** temporaires et de **2.066.908** personnes directement et indirectement affectés. Plus de **103.900** logements ont été détruits, **111.475** partiellement et sérieusement endommagés et **21.972** inondés. On estime à plus de **720** millions de dollars américains les dommages physiques incluant le coût de remplacement des biens domestiques détruits et de rétablissement des services liés au logement que nous estimons à environ 15% du coût des dommages physiques et les pertes dans le secteur, à plus de **134** millions de dollars américains.

¹ Les évaluations des dommages et pertes ont été effectuées à la lumière des données collectées par le SNGRD/DPC après le passage de l'ouragan (voir tableau 1)



2

CONTEXTE

Le contexte est celui d'un développement chaotique du secteur sans lien avec la planification urbaine. En Haïti le secteur logement, malgré son importance dans la chaîne de production de l'habitat et la présence de plusieurs acteurs (acteurs institutionnels et privés), n'avait jamais été l'objet d'une prise en charge totale par les pouvoirs publics. Assurément il y a eu dans le passé, quelques initiatives faites par l'EPPLS, dans les années 80 et plus près de nous après le séisme de 2010, qui ont en quelque sorte contribué à améliorer le cadre de vie de quelques membres de la population à bas revenus particulièrement à la capitale et dans quelques villes de province. Dans l'intervalle en raison de divers chocs externes et internes, la situation socioéconomique du pays s'est considérablement dégradée, occasionnant ainsi une forte migration de la population rurale vers la capitale et les principales villes. L'urbanisation anarchique qui en résulte entraîne une prolifération de quartiers précaires construits très souvent sur des terrains à risque. Pour satisfaire ses besoins en logement la population a donc été obligée de trouver de par elle-même des solutions liées à son niveau de revenu très limité et ayant un fort impact négatif sur l'environnement (pollution des sources d'eau, des nappes phréatiques, mitage des terres agricoles etc.). Le pays dispose ainsi et présentement d'un parc de logement vétuste et précaire qui a été développé au fur et à mesure par une grande frange de la population pauvre dans des zones impropres à la construction et dans l'anarchie la plus totale. L'ouragan Matthew est venu une nouvelle fois exposer la vulnérabilité de l'environnement et des ménages et aussi dévoiler la mauvaise qualité de ses logements. Après le séisme du 12 janvier 2010 qui a mis à nu la faible capacité de réponse du pays face aux catastrophes naturelles et également montré le besoin des ménages d'avoir un accès à des logements décents, un effort a été fait par l'UCLBP en collaboration avec ses partenaires pour doter le pays d'une Politique Nationale du Logement et de l'Habitat (PNLH). Cependant en dépit de ce sombre tableau il n'en demeure

pas moins que si la stabilité politique, le climat des affaires sont améliorés et que des investissements substantiels sont consentis dans ce secteur par l'état et le secteur privé, le logement pourrait contribuer au même titre que les autres secteurs à l'augmentation du PIB du pays.

DONNEES DE BASE

Selon les données produites par l'IHSI, la population haïtienne a subi une croissance estimée de **16,53%** passant de **9.364.328** personnes en 2007 à **10.911.819** de personnes en 2015. **50.43%** sont des femmes et **49.57%** des hommes. **Le nombre de ménage** estimé en 2015 est de **2.360.771**. Plus de **48 %** de ces ménages vit en milieu rural soit **1.142.529** et **52%** en milieu urbain, soit **1.218.242**. Environ **37%** des ménages en milieu rural sont dirigés par des femmes. Toujours selon l'IHSI le revenu per capita dans les villes de province est de **5616 HTG** et de **2871 HTG en milieu rural**. Ce qui indique qu'une grande frange de la population haïtienne est très vulnérable et vit dans la pauvreté extrême. **52,8 %** des ménages de la zone métropolitaine sont des locataires alors que dans les autres villes de province ce chiffre atteint les **19 %**.

Tableau 1 : Logements affectés dans les départements touchés²

LOGEMENTS AFFECTÉS PAR L'OURAGAN					
DÉPARTEMENTS	MAISONS INONDÉES	MAISONS FAIBLEMENT ENDOMMAGÉES	MAISONS FORTEMENT ENDOMMAGÉES	MAISONS DÉTRUITES	FAMILLES SINISTRÉES (AVEC HABITATIONS FORTEMENT ENDOMMAGÉES / DÉTRUITES)
Artibonite	1,342	718	2,415	477	4,234
Centre	0	142	344	44	388
Grande-Anse	3,674	0	20,058	67,218	90,950
Nippes	5,936	10,640	28,961	22,664	57,561
Nord	0	0	0	0	0
Nord-Est	0	0	0	0	0
Nord-Ouest	826	0	11,917	1,098	13,841
Ouest	4,012		17,813	4,681	26,506
Sud	5,741	0	12,147	6,408	24,296
Sud-Est	441	0	6,320	1,377	8,138
TOTAL	21,972	11.500	99,975	103,967	225,914

² Ces données ont été tirées de la matrice du SNGRD/DPC, présentant les rapports de situation après la catastrophe et datée du 11 novembre 2016.

Graph 1 : Logements Affectés dans les départements

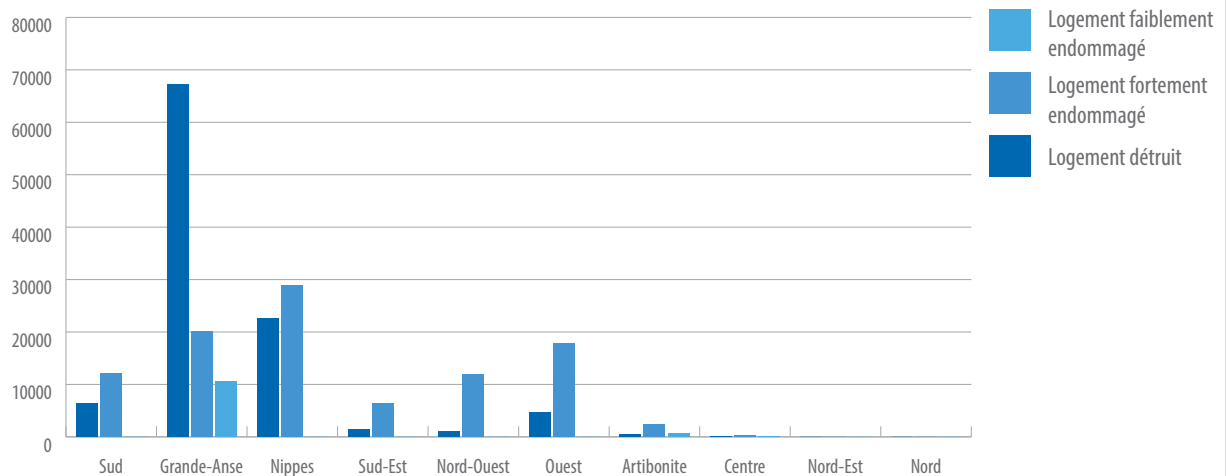


Tableau 2 : Nombre de familles affectées dans les départements

DEPARTEMENTS		URBAIN	RURAL
ARTIBONITE	4234	2202	2032
CENTRE	388	202	186
NIPPES	57.561	29.932	27.629
GRANDE ANSE	90.950	47.294	43.656
SUD EST	8138	4232	3906
OUEST	26.506	13.783	12.723
SUD	24.296	12.634	11.662
NORD OUEST	13.841	7197	6644
TOTAL	225.914	117.476	108.438

A la lumière du tableau ci-dessus, on remarque qu'environ **225.914 familles³** ont été impactés directement par l'ouragan sur l'ensemble du pays, c'est à dire **117.476** familles en milieu urbain **et 108.438** dans le milieu rural.

3 47% de ces familles sont dirigés par des femmes soit **106.180** femmes chefs de familles

Graphe 2 : Familles affectées par départements

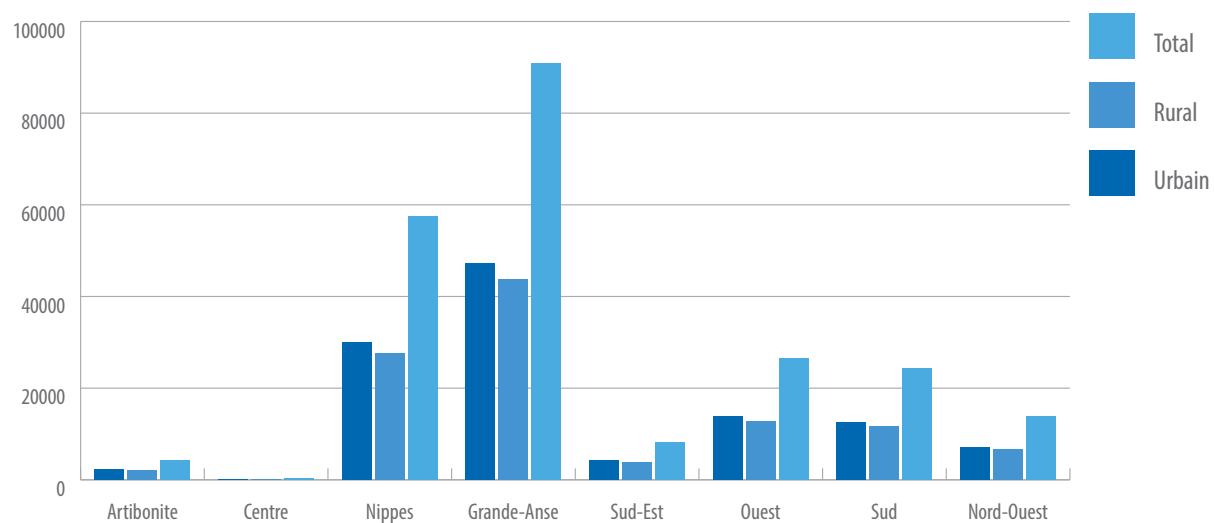
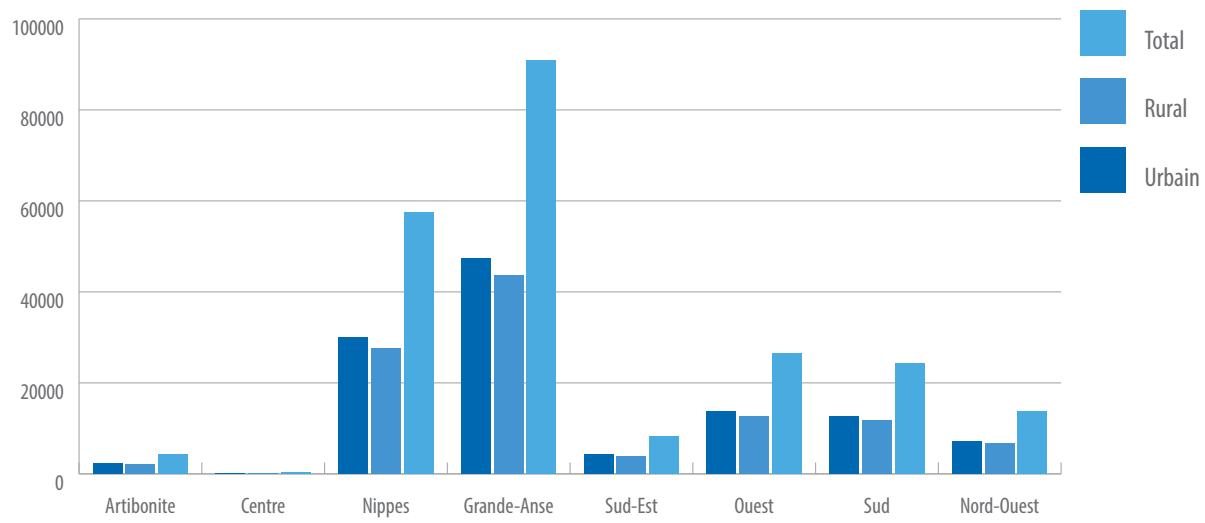


Tableau 3 : Population affectée dans les départements

DEPARTEMENTS	HOMMES	FEMMES	TOTAL
ARTIBONITE	14.031	14.274	28.305
CENTRE	1490	1515	3005
NIPPES	161.782	164.589	326.371
GRANDE ANSE	285.531	290.484	576.015
SUD EST	22.873	23.269	46.142
OUEST	74.498	75.791	150.289
SUD	68.287	69.471	137.758
NORD OUEST	38.902	39.576	78.478
TOTAL	667.394	678.969	1.346.363

Graph 3 : Population affectée dans les départements



TYPOLOGIE DES LOGEMENTS

La classification définit par l'IHSI pour réaliser le recensement général de la population et de l'habitat en Haïti (RGPH), fait ressortir 5 types d'habitation qui sont : i) les logements très précaires dont les murs et le toit en chaume ou branche de palmier sont d'un seul tenant, ii) les taudis/Ajoupas, iii) les maisons à un seul niveau, iv) les habitations à étage ou à appartement, v) et les villas, tentes, abris provisoires et autres types de logement.⁴

Selon les données du RGPH de 2003, **la maison basse** ou à 1 niveau est le type de logement le plus courant sur l'ensemble du pays. Elle représente **72.5%** du bâti. Elle prédomine à **78.3%** dans le milieu urbain et a **69.2%** dans le milieu rural. **L'ajoupas** recouvert de chaume ou de tôle ne représente que **17.6%** du parc national de logement. **92.5%** de ce type de logement se trouve en milieu rural et **7.5%** en milieu urbain. Les maisons à étage et les autres types de logement sont les moins représentés et ne représentent respectivement que **4.8%** et **5.1%** du parc.

TAILLE ET DENSITE DES LOGEMENTS

Les logements sont plutôt de petite taille. Ils comptent en moyenne **2,7** pièces et **2,1** personne par pièce pour l'ensemble des logements.

TYPE ET MODE D'APPROVISIONNEMENT EN EAU COURANTE ET EAU POTABLE

Les modes d'approvisionnements en eau courante sont les sources ou rivières **(46.8%)** et le stockage de l'eau de pluie **(39.6%)**, les fontaines publiques **(24.7%)** et l'achat de seaux d'eau **(23.4%)** surtout dans l'aire métropolitaine. Pour l'eau potable les modes d'approvisionnement à l'échelle nationale sont les sources ou les rivières **(34.7%)** et les fontaines publiques **(20.5%)**.

ACCES AUX SERVICES DE BASE

A l'échelle nationale **31,6%** des ménages ont accès à l'électricité tandis que pour les villes de province et le milieu rural le taux d'accès est respectivement de **23,2%** et de **10,5%**.

D'après les données de l'ECVM de 2003, sur les **2.360.771** logements estimés du parc de logement national, près de **60%** de ces logements, soit **1.416, 462**, sont situés en milieu rural et **81.1%** d'entre eux, soit **1.147.335**, sont constitués de logements très précaires, de taudis et d'ajoupas. **44,1 %** des logements n'ont aucun lieu d'aisance. Selon les caractéristiques et la distribution en % des logements occupés selon le type par milieu de résidence, **6.4%** du parc de logement sont constitués de structure précaire en terre battu dont le toit et les murs sont en chaume ou branche de palmier. **13, 5%** de ce parc sont constitués de taudis que l'on retrouve dans les villes ou à leur périphérie et d'ajoupas **16.9 %** en milieu rural. **61 %** du parc sont des maisons ordinaires à un seul niveau et **2,2 %** des maisons à étage ou à appartements.

Tableau 4 : Type de logement par départements géographiques

TYPOLOGIE DES LOGEMENTS	DÉPARTEMENTS GÉOGRAPHIQUES							
	ARTIBONITE	CENTRE	SUD-EST	SUD	GRAND'ANSE	OUEST	NIPPES	NORD-OUEST
Murs et Toit confondus	14.2	4.8	0.8	1.1	5	2.7	4.1	34.1
Taudis/Ajoupas	17.4	27.9	14.1	7.1	18.3	7.7	15.01	17.7
Maison à 1 niveau	61	62.8	82.1	90.2	66.4	59	54.45	39.9
8.41.1 Maison à Étage/ Appartement	2.2	3.4	1.1	1	1.9	20.2	1.56	1.3
1.9 Autres	5.2	1.1	1.9	0.6	8.4	10.4	6.89	8.1

Graph 4 : Typologie des logements par départements géographiques

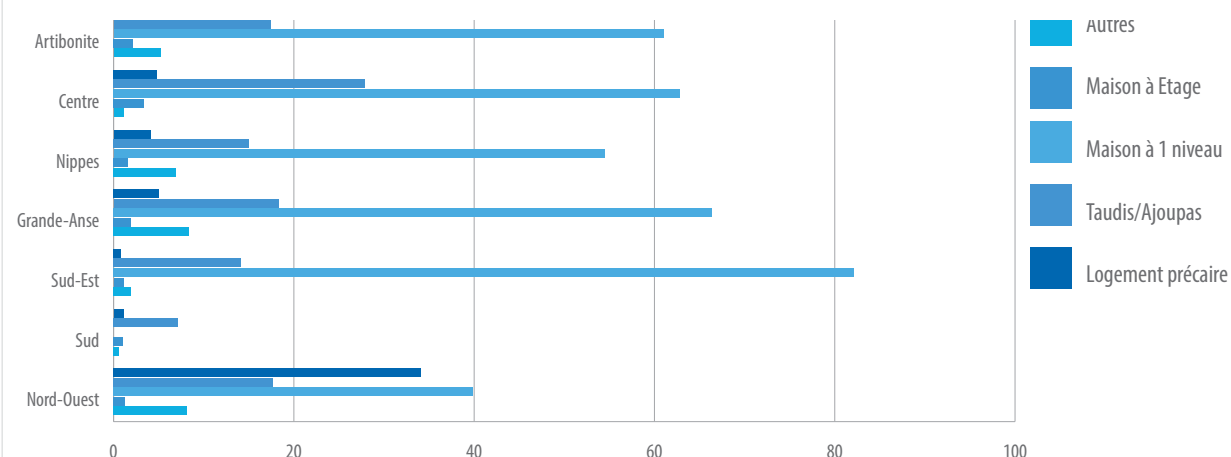
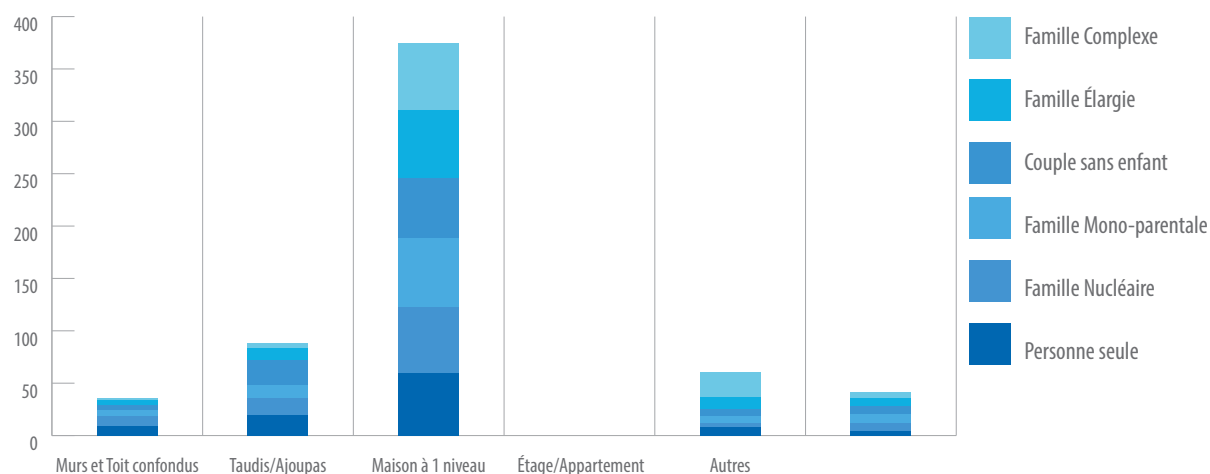


Tableau 5 : Type et nombre de logement affecté dans les départements

TYPE DE LOGEMENT	DÉPARTEMENTS GÉOGRAPHIQUES								TOTAL
	ARTIBONITE	CENTRE	SUD-EST	SUD	OUEST	GRANDE ANSE	NIPPES	NORD-OUEST	
Murs et Toit confondus (logement très précaire)	231	34	493	1188	1440	5586	3304	833	13.109
Taudis	487	72	1039	2505	3037	13.219	6969	1757	29.085
Ajoupas	610	90	1301	3136	3802	14.250	8725	2200	34.114
Maison à 1 niveau	2202	323	840	10.519	13.282	57.729	30.491	7939	123.325
Maison à Étage/ Appartement	72	11	154	371	450	1958	1033	260	4309
TOTAL	3602	530	3827	17.719	22.011	92.742	50.522	12.989	203.942

Tableau 6 : Distribution en % des logements occupés selon le type par structure familiale du ménage

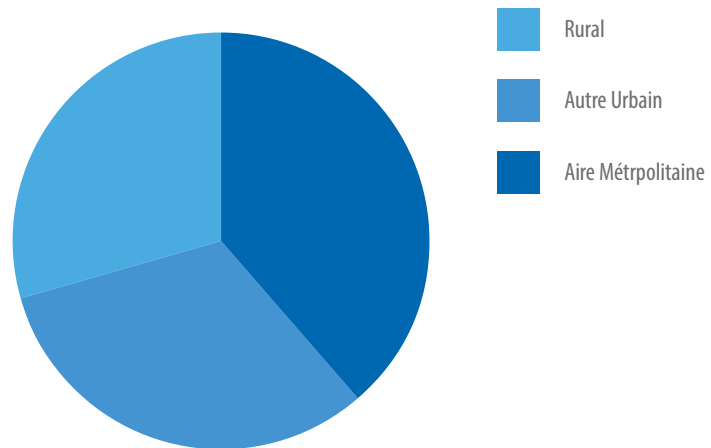
Type de logement	STRUCTURE FAMILIALE DU MÉNAGE					
	Personne seule	Famille nucléaire	Famille monoparentale	Couple sans enfant	Famille élargie	Famille complexe
Murs et Toit confondus	8.7	9.5	6.6	4.1	5.2	1.4
Taudis/Ajoupas	19.2	16.2	13.1	23.3	11.5	4.9
Maison à 1 niveau	59.2	63.5	65.2	57.8	64.5	64.6
Maison à Étage/ Appartement	8.2	3.8	6.3	7.3	11.1	23.3
Autres	4.7	7	8.8	7.5	7.7	5.8

Graphe 6**Tableau 7 :** Proportion en % de femmes chefs de ménage selon le milieu de résidence⁵

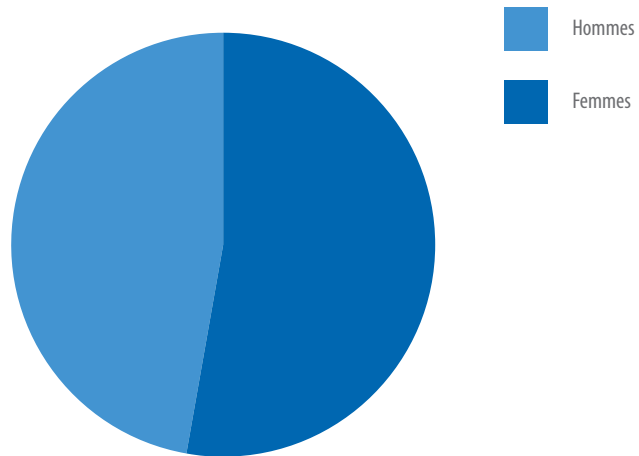
MILIEU DE RÉSIDENCE	PROPORTION DE FEMME CHEFS DE MÉNAGE
AIRE METROPOLITAINE	64.1
AUTRE URBAIN	53.2
RURAL	48.7
ENSEMBLE	53

⁵ ECVM 2001 IHSI

Graph 7 : Proportion de femme chefs de ménage par milieu



Graph 7 A : Chefs de ménage en haiti





3

EFFETS DE L'OURAGAN

Les dommages et pertes occasionnés par l'ouragan Matthew dans le secteur sont considérables. De nombreuses familles se sont retrouvées ainsi du jour au lendemain sans logement. À la lumière des données collectées par le système national pour la gestion des risques et désastres (SNGRD/DPC), le nombre de familles sinistrées s'élève à **225.914**. Le nombre de logements privés détruits ou endommagés par départements géographiques est également considérable si on tient compte de la mauvaise qualité des matériaux et des techniques de construction utilisés généralement dans le milieu rural. Pour ce qui est des logements publics, leur nombre peut être estimé à environ une quarantaine, municipalités et vices délégations comprises. Étant donné que la majorité d'entre eux sont logés dans des habitations privées louées le plus souvent par l'état, ils sont censés faire partie du lot des maisons qui ont été évaluées. Si on tient compte de la vitesse et la force des vents de tempête de l'ouragan, on peut affirmer que :

1. **100%** des logements vulnérables (logement précaires, taudis), **81%** des ajoupas et **28 %** des habitations à un seul niveau sont considérés comme étant complètement détruits ;
2. **87%** des logements à 1 niveau et à étage ont eu leur toit arraché, leurs murs éventrés et sont donc partiellement ou sérieusement endommagés

Ainsi le nombre de logements privés totalement détruits (logement très précaire et taudis) se chiffre à environ **103.967** et la quantité de logements faiblement ou sérieusement endommagés se chiffre à plus de **111.475**. Si on se réfère au tableau 3, on peut dire que **1.346.363** personnes ont été affectés par l'ouragan parmi lesquelles **678.969 femmes**. En se référant au tableau 2 du document, **106.180** femmes chefs de ménage ont été affectés.

Ce nombre de logement détruit ou endommagé s'explique d'une part par la vétusté des logis, la mauvaise qualité des matériaux utilisés, le non-respect des normes de construction paracyclonique, le faible niveau de formation des ouvriers de la construction (charpentiers et couvreurs), l'exposition aux aléas cycloniques, etc.

Les dommages et perte subis dans le secteur sont estimés à près de **856.275.141,00** millions de dollars américains.

Tableau 7 : Estimation des dommages enregistrés dans le secteur

TYPLOGIE DES LOGEMENTS	QUANTITÉ	SUPERFICIE M ²	COÛT UNITAIRE USD	COÛT TOTAL USD
LOGEMENT PRECAIRE (DETRUIT A 100%)	13.109	144.199	10	1.441.990,00
TAUDIS (DETRUIT A 100%)	29.085	523.530	20	10.470.600,00
AJOU PAS (DETRUIT A 100%)	34.114	614.052	65	39.913.380,00
MAISON A 1 NIVEAU DETRUITE A 100%	27.659	622.328	52	32.361.056,00
MAISON A 1 NIVEAU (ENDOMMAGE A 60%)	95.666	2.152.485	280	602.695.800,00
MAISON A ETAGE (ENDOMMAGE A 60%)	4309	495.535	70	34.687.450,00
TOTAL				721.570.276,00

Données de base pour les calculs

Surface logement précaire : entre 10 et 12 m²

Surface Taudis/ajou pas : entre 16 et 20 m²

Surface logement à un niveau : entre 20 et 25 m²

Surface logement à étage : entre 80 et 150 m²

Coût de reconstruction : \$ USD 350 /m²

Coût de réparation d'un logement 80% du coût de reconstruction : \$ USD 280 /m²

Coût de réparation toiture ; \$ USD 70 / m²

Tableau 8 : Estimation des pertes enregistrées dans le secteur

TYPLOGIE DES LOGEMENTS	QUANTITÉ	SUPERFICIE M²	COÛT UNITAIRE/ M²/MOIS USD	COÛT TOTAL USD
LOGEMENT PRECAIRE (DETRUIT A 100%)	13.109	144.199	-	N.A
TAUDIS (DETRUIT A 100%)	29.085	523.530	-	N.A
AJOU PAS (DETRUIT A 100%)	2081	37.458	2.44	91.398
MAISON A 1 NIVEAU DETRUIT A 100 %	5504	123.840	2.44	302.170
MAISON A 1 NIVEAU (ENDOMMAGE A 60%)	3617	81.383	6.75*	6.592.023,00
MAISON A ETAGE (ENDOMMAGE A 60%)	858	98.670	3.48*	4.120.459
DEMOLITION ET ENLEVEMENT DES DEBRIS DE CONSTRUCTION	2.807.109,00 m³			98.248.815,00
HEBERGEMENT PROVISoire POUR ENVIRON 39.000 MENAGES (\$USD 650/MENAGES)	39.000			25.350.000
TOTAL PERTES				134.704.865,00

*Montant à multiplié par 12

Indicateurs sur le statut d'occupation des logements :

Logement précaire en location : 5.2 % des logements détruits

Ajoupas en location : 6.1 % des taudis et ajoupas détruits/ \$ USD 44/an

Maison à 1 niveau en location : 19.9 % des logements endommagés / \$ USD 189 / mois

Maison à étage en location : 47.6 % des logements endommagés / \$USD 400 / mois

19 % des logements étaient occupés par des locataires

Note : Le volume de déblais / logement a été estimé à 30 % du volume de déblais évacué lors du séisme de 2010 et qui se chiffrait à 90 m3 / habitation et à \$ USD 70 par m3. Pour l'estimation du coût par m3, 50% de ce montant a été considéré.

L'estimation financière des dommages matériels a pris en compte les coûts habituellement pratiqués sur le marché de la construction en Haïti avant l'ouragan pour ces types d'habitations. Pour les réhabilitations et renforcement des maisons réparables 80% de ces couts ont été considérés.

Pour ce qui de l'estimation des coûts de reconstruction des logements précaires et des taudis, leurs coûts ont été évalué en considérant le coût estimé des matériaux de récupération utilisés pour ce type de construction.

En ce qui a trait aux pertes, a été considéré pour les calculs :

- **Le manque à gagner dû à la perte de revenu des loyers sur une période d'environ 12 mois**, correspondant au temps nécessaire pour i) le redémarrage des activités économiques dans les différentes zones, ii) l'approvisionnement régulier en matériaux de construction et autres, iii) la relance du crédit afin de permettre aux propriétaires de se recapitaliser et d'avoir éventuellement accès à du financement devant rendre leurs logements complètement fonctionnels.
- Le coût des campagnes de sensibilisation et de vulgarisation indispensable pour permettre aux gens de comprendre les techniques de construction paracyclonique et ainsi de mieux reconstruire

4

PRINCIPAUX OBJECTIFS DE RELEVEMENT ET BESOINS DU SECTEUR

Pour faire face à la situation et devant l'étendue des dégâts occasionnés par l'ouragan, il est impérieux que les pouvoirs publics aux différents échelons de l'administration, prennent toutes les dispositions pour permettre aux populations qui ont pratiquement tout perdu de se reloger dans de meilleures conditions. Pour ce faire il s'agit de fixer des objectifs de relèvement qui puissent permettre à tous ceux qui ont pratiquement perdu leur logement et moyens de subsistance de se reconstruire au mieux. Les actions à entreprendre devraient tenir compte des spécificités propre au milieu urbain et au milieu rural. Les objectifs de relèvement ainsi identifiés sont les suivants ;

À court terme (0 et 6 mois)

1. Relocaliser les 175.000 sans-abris qui vivaient, avant le passage de l'ouragan, dans des logements précaires et conditions insalubres, sur des sites inconstructibles et à risque ;
2. Enlever les débris provenant de la destruction des taudis et nettoyer les sites ;
3. Sécuriser et récupérer les espaces à risque contre toute velléité d'occupation illégale dans l'avenir ;
4. Organiser des programmes de formation aux techniques de construction paracyclonique et parasismique pour les ouvriers des régions touchées en utilisant le matériel didactique déjà produit dans le cadre de certains projets après le séisme de 2010 (ex. projet 16/6) et par certaines institutions (INFP...)
5. Appuyer les ménages vulnérables vivant dans le milieu rural et urbain, dans la réparation de leurs habitations.

À moyen terme (6 et 18 mois)

1. Mettre sur pied des programmes d'appui technique et de subvention à l'auto-reconstruction, en accompagnant techniquement et financièrement les ménages vulnérables et à revenus modestes dans la reconstruction de leur logement ;
2. Renforcer les capacités techniques des cadres techniques des municipalités et des directions départementales des départements affectés afin qu'elles puissent être en mesure de conduire et participer à l'élaboration des plans d'urbanisme et plans de développement des communes ;
3. Élaborer et mettre en œuvre dans ses régions des projets d'aménagement et de construction de logements selon l'approche sites et services en vue de faciliter l'accès des ménages vulnérables à des parcelles viabilisées ;
4. Élaborer et mettre en œuvre des programmes de restructuration au niveau des quartiers précaires et de subvention à l'auto-reconstruction ;

À long terme (18mois à 36 mois)

1. Appuyer toutes les communes des départements touchés par l'ouragan dans la réalisation de documents d'urbanisme en vue de leur permettre de mieux planifier et gérer leur territoire et mettre en place des mécanismes de contrôle efficace pour accompagner et faire respecter les normes et règlements d'urbanisme qui seront élaborés pour la planification et la gestion urbaine dans les villes du grand Sud ;
2. Mettre sur pied des programmes d'amélioration de l'habitat rural en s'assurant que la population s'approprie de ces nouvelles techniques de construction de logements ;
3. Élaborer pour les communes du grand Sud qui ne dispose pas déjà de ce document, des plans de prévention des risques ;
4. Élaborer et mettre en place des programmes d'extension planifiée du tissu urbain existant au niveau des bourgs.

Tableau 9 : besoins de relèvement pour le secteur

DÉPARTEMENTS	COURT TERME	MOYEN TERME	LONG TERME	BESOIN TOTAUX DE RELÈVEMENT
Achat de terrain et viabilisation				
SUD	468.678	703.018	-	1.171.696
GRANDE ANSE	1.081.536	1.622.303	-	2.703.839
NIPPES	764.696	1.147.045	-	1.911.741
NORD-OUEST	1.483.822	2.225.732	-	3.709.554
SUD-EST				
OUEST				
ARTIBONITE				
CENTRE				
Enlèvement de débris et nettoyage des sites (HIMO)				
SUD	4.613.760	3.075.840	-	7.689.600
GRANDE ANSE	48.396.960	32.264.640	-	80.661.600
NIPPES	14.686.272	9.790.848	-	24.477.120
NORD-OUEST	5.801.472	8.702.208	-	14.503.680
SUD-EST				
OUEST				
ARTIBONITE				
CENTRE				
Programme de formation aux techniques de construction parasismique et paracyclonique et campagne de sensibilisation et communication				
SUD	90.000	-	-	90.000
GRANDE ANSE	90.000	-	-	90.000
NIPPES	90.000	-	-	90.000
NORD-OUEST	70.000	-	-	70.000
SUD-EST	90.000			90.000
OUEST				
ARTIBONITE				
CENTRE				
Programme d'amélioration de l'habitat rural				
SUD	9.240.000		49.341.600	58.581.600
GRANDE ANSE	13.860.000		77.636.790	91.496.790
NIPPES	7.700.000		87.256.400	94.956.400
NORD-OUEST	8.454.600		8.454.600	16.909.200
SUD-EST				
OUEST				
ARTIBONITE				
CENTRE				

Tableau 9 : besoins de relèvement pour le secteur

DÉPARTEMENTS	COURT TERME	MOYEN TERME	LONG TERME	BESOIN TOTAUX DE RELEVEMENT
Programme d'aménagement de parcelles viabilisées				
Sites et services				
SUD	12.668.400	7.730.640	11.595.960	31.995.000
GRANDE ANSE	29.727.000	17.836.200	26.754.300	74.317.500
NIPPES	21.022.200	12.613.320	18.919.980	52.555.500
NORD-OUEST	16.664.400	24.474.960	36.712.440	77.851.800
SUD-EST				
OUEST				
ARTIBONITE				
CENTRE				
Programme d'appui à l'auto-reconstruction				
SUD	7.348.880	11.023.320	-	18.372.200
GRANDE ANSE	16.955.400	25.433.100	-	42.388.500
NIPPES	11.990.440	17.985.660	-	29.976.100
NORD-OUEST	23.266.320	34.899.480	-	58.165.800
SUD-EST				
OUEST				
ARTIBONITE				
CENTRE				
30% des 21.662 sur les 41.000 logements ont été considérés pour les calculs				
Densité des logements : 56 / ha				
Coût d'achat des terrains : \$ USD 2.75/m2				
Coût viabilisation \$USD 13.500/parcelles				
Coût appui à l'auto-reconstruction : \$ USD 7700 / ménage				
Volume de débris par maison 30% du volume estimé d'un logement lors du séisme qui était de 90m3/logement				
Coût par m3 : 50% de \$ USD 80				
Formation : \$ USD 90.000/mois				

BESOINS TOTAUX DE RELEVEMENT			
COURT TERME	MOYEN TERME	LONG TERME	TOTAL
256.624.836	211.528.314	316.672.070	784.825.220

5

IMPACT HUMAIN ET SOCIAL DANS LE SECTEUR

Cet ouragan considéré comme l'un des ouragans les plus dévastateurs au cours de ses 20 dernières années a eu des conséquences désastreuses tant sur le plan humain que social. En effet **175.000,00** personnes sont sans logement et vivent présentement dans **224** abris temporaires. Des propriétaires se sont retrouvés, après avoir consacré beaucoup d'effort et de sacrifice dans la construction, l'amélioration ou l'agrandissement de leur logement, dans une situation pour le moins compliqué. Ne disposant plus d'un logement fonctionnel ils devront de toutes les façons remplir leurs obligations auprès de leurs banques. Pour ce qui est des locataires la situation n'est pas différente car n'ayant plus accès à une offre acceptable ils risquent d'aller grossir la population des quartiers précaires, aggravant leur niveau de vulnérabilité particulièrement pour les femmes chefs de ménages.

Avec la destruction et l'endommagement des logements, les conditions d'accès à des habitations fonctionnelles se sont gravement détériorés. L'inadéquation entre l'offre et la demande de logement qui en résulte risque de provoquer à court terme une hausse du prix des loyers et conséquemment une diminution de la qualité de vie et une dégradation du cadre et des conditions de vie des populations des régions affectées.



6

PRIORITÉS DU SECTEUR

Il s'agit d'une part pour le secteur de faire les propositions suivantes visant à améliorer en priorité les conditions de logement et d'habitat dans les zones affectées pour les populations les plus vulnérables en considérant à la fois le milieu urbain et le milieu rural. Pour ce faire les domaines d'action définis dans la Politique Nationale du Logement et de l'Habitat (PNLH), seront exploités et permettront d'apporter une réponse globale et coordonnée dans le secteur. L'accent sera mis en priorité sur :

Milieu urbain

1. L'identification à proximité du tissu urbain existant, de terrains propices à l'aménagement et la construction de logement, en utilisant pour ce faire, les différentes **cartes d'aléas** produites récemment pour certaines communes du département du Sud ;
2. L'évaluation rapide des risques sur des terrains situés dans des communes ne disposant pas encore de ces documents et proposer au besoin les mesures de mitigation appropriées ;
3. La viabilisation de ces terrains en aménageant sommairement une trame viaire et parcellaire et en installant un minimum de services de base (eau, assainissement, éclairage solaire) ;
4. La relocalisation des sans-logis sur ces terrains pré aménagés dans un premier temps avec des tentes, de manière à libérer les écoles et autres bâtiments publics qui servaient d'abris temporaire ;
5. L'accompagnement technique et financier à moyen terme de ces ménages dans la construction d'un noyau de base respectant les normes et qui pourra être agrandi par ces derniers au fur et à mesure à l'avenir ;

Milieu rural

1. L'appui des ménages du milieu rural, en leur fournissant les matériaux de base (tôle, bois, clous, planches, « hurricane tie ») pour la réparation ou la reconstruction de leur logement
2. L'assistance technique dans la construction du logement. Cette assistance sera fournie par des ouvriers du bâtiment (charpentier, maçon etc.) préalablement formés aux techniques de construction parasismique et paracyclonique ;
3. La mise sur pied de programmes d'amélioration de l'habitat rural tout en respectant l'architecture vernaculaire.

7

DÉFIS DANS LE SECTEUR

Les défis qui pourraient à la fois aggraver l'impact de l'ouragan et gêner le relèvement du secteur sont de divers ordre. L'on peut citer :

1. Le niveau de revenu très faible de la population qui ne lui permet pas de construire des logements respectant les normes ;
2. L'occupation illégale de terrains conduisant à un étalement urbain et une urbanisation informelle sans que les populations concernées aient accès aux infrastructures et services de base essentiels ;
3. L'augmentation du taux d'occupation des logements aggravant la promiscuité et dû au nombre de personne vivant dans un espace restreint ;
4. L'absence de planification urbaine et la difficulté pour l'état par manque de ressources financières, d'étendre les réseaux aux zones dépourvus de service particulièrement à la périphérie des villes ;
5. La production d'habitat en dehors de tout contrôle effectif de l'état ;
6. La difficulté à reconstruire dans des délais raisonnables les logements détruits par l'ouragan sans un appui de l'état aux populations vulnérables ;
7. Les difficultés d'accès au crédit bancaire pour certaines catégories de personnes ayant perdu leur actif immobilier ;
8. Le manque d'ouvriers qualifiés et la faible capacité de production des entreprises de construction locales et du pays en général ;

Pour relever ces défis, les actions suivantes pourront être entreprises :

- **Favoriser la mise en œuvre de programmes à haute intensité de main-d'œuvre** (HIMO) tout au cours du processus de relèvement et de reconstruction en utilisant la main d'œuvre locale (hommes et femmes) ;
- **Mettre sur pied des mécanismes de contrôle efficace** pour freiner l'occupation illégale des terres par des populations qui migrent vers les villes, en quête d'emploi, d'opportunités économiques et de meilleures conditions de vie ;
- **Favoriser l'auto-reconstruction en accession ou à des fins locatives** sur des terrains préalablement aménagés, à travers des subventions et en facilitant l'accès au crédit immobilier ;
- **Promouvoir et doter toutes les communes de documents d'urbanisme simplifiés** (Schémas d'aménagement, PCD et plan de zone), indispensables à une meilleure planification et contrôle du territoire ;
- Établir **des programmes de formation aux techniques de construction parasismique et paracyclonique** pour les ouvriers de la construction (contremaitres, charpentiers, maçons) et également les ménages des départements touchés.
- **Augmenter la capacité de production** des entreprises en leur facilitant l'accès à des crédits bancaires pour l'acquisition éventuel d'équipements et de matériel ;

Par ailleurs il est certain que face au besoin de relogement de la population, il existe le risque que les ménages, comme on le constate présentement sur le terrain, se remettent à reconstruire comme auparavant c'est-à-dire, sans respecter les normes de construction, perpétuant ainsi leur niveau de vulnérabilité face aux aléas naturels.

8

POLITIQUES SECTORIELLES EXISTANTES ET PROGRAMMES MAJEURS

Dans un effort pour coordonner et contrôler les interventions qui se faisaient sur le terrain après le séisme du 12 janvier 2010, en matière de construction de logement, le pays s'est doté, d'une politique de logement en lien avec l'habitat. La Politique Nationale du logement et de l'habitat (PNLH) qui a été élaboré par l'UCLBP (octobre 2013) est donc considéré comme un document qui sert depuis lors, de cadre de référence pour toutes les interventions qui ont eu lieu durant ces dernières années et celles en cours actuellement. Parmi les programmes majeurs qui ont vu le jour après le tremblement de terre de 2010 et qui sont soit achevés ou en voie d'achèvement, l'on peut citer : le Programme 16/6, le Programme d'Appui à la Reconstruction et à l'Aménagement de Quartiers (PARAQ), le Programme d'Aménagement Intégré des Quartiers Informels de Port-au-Prince, Martissant et Baillergeau (AIQIP) le PRODEPUR HABITAT, PREKAD et le Programme de Développement Urbain en cours d'approbation auprès de l'UE, pour ne citer que ceux-là. Cette politique s'appuie sur 2 des 4 piliers du PSDH ; à savoir la refondation sociale pour le logement et la refondation territoriale pour l'aménagement, l'habitat et la planification urbaine. Elle s'articule autour des 5 axes stratégiques suivants ;

1. Une stratégie institutionnelle qui vise à raffermir l'autorité de l'état haïtien et clarifier les rôles des principaux acteurs ;
2. Une stratégie technique qui spécifie les moyens techniques de production de logement compatibles avec la protection de l'environnement ;
3. Une stratégie de financement qui cherche à favoriser la mobilisation de ressources financières suffisantes pour la mise en œuvre de programmes adaptés et intégrés ;
4. Une stratégie de gestion des risques qui vise à prévenir et atténuer respectivement les risques naturels et les risques environnementaux ;

5. Une stratégie de bonne gouvernance qui vise à garantir la participation de tous les acteurs impliqués dans le développement du secteur et promouvoir les principes de transparence, d'efficacité et d'efficience dans la gestion des ressources ;

9

STRATÉGIE DE MISE EN ŒUVRE / PLAN D'ACTION

La stratégie pour l'atteinte des objectifs de relèvement se basera exclusivement sur l'implication et la participation active des acteurs institutionnelles locaux des régions affectées (délégations, collectivités territoriales, directions départementales des ministères sectoriels (MEF, MDE, MAST, MICT, MTPTC, MCI, CIAT, UCLBP) et également des acteurs formels et informels du secteur privé local (société civile, associations socio-professionnelles, chambres de commerce, organisations communautaires de base, associations paysannes etc.). Il s'agira de :

- **Renforcer les capacités** des collectivités territoriales et l'ensemble des acteurs locaux en les impliquant dès la phase d'identification des projets afin de s'assurer d'une meilleure prise en charge et mise en œuvre du processus de relèvement et de reconstruction ;
- **Organiser des campagnes de vulgarisation** en mettant à la disposition des acteurs clés les ouvrages simples et illustrés sur la reconstruction post-catastrophe du MTPTC ;
- **Réaliser des séances de formation** aux techniques de construction parasismique et paracyclonique à l'intention des professionnels du bâtiment au niveau de tous les départements affectés ;
- **Assurer auprès des autorités locales** une large diffusion de la Politique Nationale du Logement et de l'Habitat (PNLH) et d'autres documents en rapport avec la reconstruction (cartes de risques, lois sur l'aménagement et l'urbanisme etc.) afin de les sensibiliser sur la cohérence d'une politique de logement avec d'autres politiques publiques en matière d'aménagement, d'emploi, d'environnement etc. ;

- **Combattre l'habitat insalubre** et l'occupation illégale des terres en aménageant au préalable des espaces destinés à la relocalisation des ménages vulnérables ;
- **Favoriser l'accès à des lotissements de qualité** en les dotant d'un minimum d'infrastructure et en appuyant les ménages dans la construction de logements évolutifs.
- **Mettre sur pied des programmes** de restructuration dans les quartiers informels en vue d'améliorer durablement le cadre de vie des populations.

Tableau 10 : plan d'action de relèvement

BESOINS DE RELÈVEMENT	ACTIVITÉS	COÛTS DU RELÈVEMENT \$ USD	LOCALITÉ	RESPONSABLE	AUTRES INTERVENANTS	RÉSULTATS ESCOMPTÉS	INDICATEURS DE RÉSULTATS	DATE PROBABLE D'ACHÈVEMENT
Court terme	Mise sur pied d'un plan de formation et Organisation de séances de formation pour les municipalités	150.000	Communes	MICT		Les compétences des maires en matière de gouvernance sont améliorées	Nombre de dossiers traités selon les procédures mises en place pour le contrôle du bâti	0 - 6 mois
	Organisation de séances de formation pour les professionnels du bâti	430.000	Communes, sections communales, quartiers	MTPTC	INFP	Les capacités techniques des professionnels du bâtiment sont renforcées	1- Nombre de séances de formation dispensées en partenariat avec l'INFP et le MTPTC 2- Nombre de logements construits selon les normes 3- Nombre de femmes travaillant sur les chantiers, 3- Nombre de petites entreprises de construction nouvellement créées	0 - 6 mois
	Enlèvement des débris et nettoyage de sites	14.851.520	Communes	MAIRES	MTPTC	Les sites sont nettoyés et prêts pour être réhabilités ou recevoir les nouvelles construction	1- Nombre de m3 de débris enlevés 2- Nombre de femmes embauchées dans les opérations de déblaiement	0 - 6 mois
	Aménagement et installation d'habitations temporaires	25.350.000	Communes	MTPTC/MAIRES	DINEPA/EDH	Les ménages sont relocalisés dans de meilleures conditions	1- Nombre de ménages relocalisés et relogés 2- Nombre de femmes chef de ménages relocalisées	0 - 6 mois

Tableau 10 : plan d'action de relèvement (suite)

BESOINS DE RELÈVEMENT	ACTIVITÉS	COÛTS DU RELÈVEMENT \$ USD	LOCALITÉ	RESPONSABLE	AUTRES INTERVENANTS	RÉSULTATS ESCOMPTÉS	INDICATEURS DE RÉSULTATS	DATE PROBABLE D'ACHÈVEMENT
Moyen terme	Diffusion auprès des autorités locales de la PNLH et autres documents sur la reconstruction post-catastrophe	10.000	Communes	UCLBP/MTPTC	MICT	Les capacités des autorités locales en matière d'administration et de suivi des dossiers d'aménagement et de construction sont renforcées	1- Nombre de documents distribués 2- Nombre de dispositions prises pour résoudre les problèmes qui se posent	6 - 18 mois
	Aménagement de parcelles viabilisées pour environ 39.000 ménages	78.000.000	Communes	UCLBP	DINEPA/MTPTC/ MDE/EDH/ MCFDF/MEF	Le cadre de vie des ménages relocalisés est amélioré	Nombre de ménages vivant dans de meilleures conditions	6 - 18 mois
	Élaboration et Réalisation de 3 plans de lotissement pour 1200 ménages (sites et services) sur des terrains constructibles	16.200.000	Communes	UCLBP	DINEPA/MTPTC/ MDE/EDH/ MCFDF/GRD/MEF	Les terrains aménagés sont équipés en infrastructures et services de base	Nombre de ménages appuyés dans l'auto-reconstruction et ayant accès aux infrastructures et services de base	6 - 18 mois

Tableau 10 : plan d'action de relèvement (suite)

BESOINS DE RELÈVEMENT	ACTIVITÉS	COÛTS DU RELÈVEMENT \$ USD	LOCALITÉ	RESPONSABLE	AUTRES INTERVENANTS	RÉSULTATS ESCOMPTÉS	INDICATEURS DE RÉSULTATS	DATE PROBABLE D'ACHÈVEMENT
	Réalisation de travaux d'aménagement et de restructuration au sein de 3 quartiers précaires existants dans les 3 départements les plus touchés	80.000.000	Communes	UCLBP	DINEPA/MTPTC/ MDE/EDH/ MCFDF/GRD	La mobilité et l'accès aux services de base sont améliorés	1- Nombre d'infrastructures collectives construites 2- Nombre de corridors bétonnés et assainis	18 - 36 mois
Long terme	Amélioration de l'habitat rural	157.133.900	Sections communales	UCLBP	DINEPA/MTPTC/ MDE/EDH/ MCFDF/GRD/ MARNDR/MCC	L'habitation du paysan est améliorée en respectant son mode de vie	Nombre de logement amélioré	18 – 36 mois
	Aménagement de terrains situés à proximité du tissu urbains existant	93.982.680	Communes	UCLBP	DINEPA/MTPTC/ MDE/EDH/ MCFDF/GRD/MEF	Les terrains aménagés sont équipés en infrastructures et services de base	1- Nombre de parcelles aménagés et accessibles pour des ménages 2- Nombre de femmes chef de ménage ayant accès à une parcelle assainie	18 – 36 mois
TOTAL		466.103.100						



10

MÉTHODOLOGIE D'ÉVALUATION DU SECTEUR

L'évaluation des dommages et des pertes a porté sur les départements les plus touchés ; le Sud, les Nippes, la Grande-Anse, l'Ouest, le Sud-Est et le Nord-ouest et certaines communes des autres départements. Elle a été réalisée en considérant les dommages et pertes directes et indirectes causées par l'ouragan. La méthodologie utilisée est basée sur des données primaires et secondaires quantitatives tirées des documents officiels qui ont permis à la fois de faire des extrapolations et d'établir certaines corrélations entre la nature et l'ampleur des dommages, la vétusté, la précarité du bâti et le niveau de vulnérabilité de la population face aux catastrophes naturelles ;

- L'ECVM de 2001 ; produit par l'Institut Haïtien de Statistique et d'Informatique (IHSI);
- L'ECVM de 2003 ; produit par l'Institut Haïtien de Statistique et d'Informatique (IHSI)
- Le Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH) de 2003 produit par l'Institut Haïtien de Statistique et d'Informatique (IHSI).
- Le site <http://haitidata.org> hébergé par le CNIGS
- Le site www.unitar.org/unosat/maps/HTI
- La matrice résumant les rapports de situation, produite par le SNGRD/DPC.

Toutefois étant donné que ces données datent de plus de 13 ans, il est évident que les informations obtenues ne reflètent pas, dans une certaine mesure, exactement la réalité telles se présentent dans les départements suscités. Cependant la collecte de données plus précises en cours actuellement sur le terrain, pourra permettre un tant soit peu aux acteurs institutionnels

(pouvoir central et autorités locales) et privés (société civile, entreprises, ONG, associations socio-professionnelles, organisation communautaire, la population etc.), d'avoir une idée plus précise des dégâts et conséquemment faciliter le gouvernement à affiner cette évaluation sommaire lors de l'élaboration des programmes de reconstruction.

Somme toute, cette évaluation des dommages, pertes et besoins causées par l'ouragan constitue une démarche qui a permis de déterminer non seulement l'ampleur de la catastrophe sur le secteur logement, mais aussi de voir l'effort considérable qu'il faudra entreprendre, pour permettre aux départements affectés de se relever durablement.

La démarche utilisée pour impliquer les institutions nationales à travailler avec d'autres partenaires et à participer à l'élaboration de ce PDNA, constitue sans nul doute une décision opportune. Elle aura permis aux différents acteurs nationaux, d'avoir une vision globale des enjeux et problèmes qui se posent au niveau de l'ensemble des secteurs et également sur les défis qu'il faudra nécessairement surmonter pour permettre à la population d'exercer ses droits (droit à un logement décent, droit à la santé et à l'éducation, etc.).

En même temps les actions qu'il faudra mettre en place pour commencer à implanter des stratégies efficaces et des politiques publiques efficientes, devront être pilotées et coordonnées par les instances nationales, afin de pouvoir prendre en main le processus de relèvement et de développement qui devra tenir compte et être en cohérence avec les orientations du plan stratégique de développement d'Haïti (PSDH).

Odnell David, Ingénieur Architecte



UNITE DE CONSTRUCTION
DE LOGEMENTS
ET DE BATIMENTS PUBLICS